

L'église tétraconque et la villa suburbaine des faubourgs de Farama à Péluse (Égypte - Nord-Sinaï)

Autor(en): **Bonnet, Charles / Carrez-Maratray, Jean-Yves / Abd el-Samie, Mohamed**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **56 (2008)**

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une troisième campagne de fouilles, menée sous l'autorité de Mohamed Abd el-Maksoud, s'est déroulée en 2008 à Tell el-Farama. Le Conseil suprême des Antiquités de l'Égypte nous a une fois encore accordé toute sa confiance et nous avons pu mener à bien notre programme de recherches à l'emplacement de l'église tétraque et de ce que nous interprétons, en l'état, comme un gymnase antique. Deux bâtiments annexes à l'édifice de culte montrent l'ampleur du complexe religieux qui tient compte d'une résidence datant du Bas-Empire. Un plan topographique du site de Péluze est en cours d'élaboration et d'autres travaux prolongent l'étude de l'organisation urbaine du Haut-Empire. Quant aux vestiges, ils sont consolidés par étapes pour prévenir la dégradation des monuments qui seront peu à peu mis en valeur.

L'inspecteur Saïd Abdel Fatah Amid a suivi notre intervention avec la collaboration des membres toujours aussi dévoués de la Section pharaonique¹. Les travaux ont débuté le 29 mars pour se terminer le 1^{er} mai 2008. Cinquante-cinq terrassiers dirigés par Salama Abd el-Rabou et Mohamed Abd el-Aziz ont travaillé sur les deux chantiers tandis que Wali Mohamed Wali se chargeait, aidé par dix ouvriers maçons, de la restauration des structures de briques cuites. Plusieurs visites à Tell el-Makhzan ont été l'occasion de fructueuses discussions avec les membres de la Section islamique qui ont dégagé la cour sud-ouest et les fondations proches de l'église méridionale. Notre Mission conjointe franco-suisse et égyptienne a été accueillie dans la maison de fouilles de l'équipe française dirigée par le professeur Dominique Valbelle. Les spécialistes associés à la Mission de Tell el-Herr ont également participé à nos travaux : il s'agit principalement du restaurateur Hassan Mohamed Ahmed de l'Institut français d'archéologie orientale, des photographes Jean-François Gout et Jean-Michel Yoyotte, ainsi que du topographe Antoine Marmousez. Relevons encore la qualité de la documentation graphique établie par François Delahaye, membre de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. La publication de nos derniers rapports dans diverses revues – dont *Genava*, la revue scientifique d'histoire de l'art et d'archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève (qu'il faut ici remercier d'accueillir ces rapports dans ses colonnes) – a favorisé d'utiles échanges qui ont fait progresser les recherches en cours².

La ville romaine

Le professeur Jean-Yves Carrez-Maratray a repris ses travaux dans la ville du Haut-Empire pour préciser les éléments de topographie urbaine partiellement reconnus. L'étude des monnaies inventoriées cette année a livré une documentation originale, fondamentale pour l'histoire du delta égyptien. Après avoir continué les décapages menés dans une habitation de plus de vingt-cinq mètres de côté, J.-Y. Carrez-Maratray a préparé ses interventions prochaines en dégagant un carrefour dont les voies relativement étroites fournissent une première indication sur les tracés régulateurs d'un quartier du 1^{er} siècle. Le terrain, bouleversé dans le passé par de lourdes machines de chantier, est très difficile à décapier en raison de son tassement.

1. Mentionnons Sameh Abd el-Wahed, Mohamed Abd el-Aziz, Ashraf Souliman Salem el-Oksh, Safwat Samoul Saman et Ousama Abd el-Halim Ahmed.

2. BONNET *et alii* 2005, BONNET *et alii* 2006, BONNET *et alii* 2007



1. Farama | Plan schématique des fouilles en 2008

L'occupation du Bas-Empire

C'est probablement déjà durant le Haut-Empire qu'un propriétaire installe son domaine dans les faubourgs de Péluse. Sa résidence était peut-être très proche du gymnase, institution que possédait la ville. Kasios, le plus ancien magistrat connu à ce jour, appelé aussi Dioskouridès, est mentionné comme gymnasiarque³ et il n'est pas impossible que les rares vestiges des I^{er} ou II^e siècles retrouvés en profondeur témoignent, comme l'inscription de dédicace découverte il y a deux ans, de la présence d'un établissement ancien à l'emplacement que nous étudions. Devant l'ampleur des bâtiments du Bas-Empire situés à côté des thermes que l'on pourrait associer au gymnase antique, la présence d'une vaste

3. CARREZ-MARATRAY 2006, pp. 385-389



2. Farama | Vue des caves du Bas-Empire et de l'oratoire

villa suburbaine paraît assurée avant la fin du III^e siècle (fig. 1). Cette saison, nous avons dégagé au nord du château d'eau et de la *saqieh* une impressionnante série de petites caves quadrangulaires d'environ trois mètres par deux mètres cinquante (fig. 2). Elles s'enfoncent profondément dans le sol et sont accessibles par une ruelle limitée par un mur de clôture établi en briques crues, puis remanié avec des briques cuites. Une porte placée au pied du château d'eau pouvait en bloquer la circulation vers l'ouest (fig. 3).

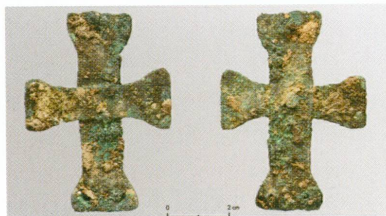
Des ouvertures étroites donnaient accès aux différents locaux dont quelques-uns étaient reliés à la surface par un escalier intérieur dont le massif est conservé sur quelques assises. Le comblement était constitué de couches de destruction très remaniées ; cependant, dans les parties profondes, des amphores de plusieurs provenances étaient préservées. Elles étaient destinées à des réserves de vin ; des restes de poissons pourraient indiquer un emploi postérieur pour du *garum*. Ces caves, qui s'étendent sur une longueur de près de trente-cinq mètres, devaient être surmontées par un aménagement léger qu'il reste à mieux définir. Du côté oriental se développe une seconde aile, construite avec plus de soin. Le niveau des portes dégagées correspond à la terrasse inférieure sur laquelle s'élèvent les thermes et bien d'autres bâtiments plus tardifs. Des chaînages de bois consolident les murs de l'établissement du Bas-Empire, plus spécialement les faces des embrasures des portes, davantage sollicitées par les va-et-vient. Les poutres superposées aux angles étaient fixées à l'aide de pointes de fer en forme de petites lances.

3. Farama | La ruelle donnant accès aux caves et la porte s'ouvrant vers l'ouest. Au centre, les deux types de fondations des supports de l'église tétraconque.



Les élévations des trois locaux de cette seconde aile ont conservé la trace des ouvertures. Dans la pièce nord, plus allongée (cinq mètres), une niche étroite a été murée en un second état, puis enduite. Les deux pilastres, qui soutenaient sans doute un arc, ont ensuite été reliés par un muret de séparation. Au début du ^v^e siècle, lors de la construction de la première église, ces locaux sont arasés à un mètre cinquante au-dessus du sol et un mur est élevé sur cette fondation. L'ensemble est complètement repris au début du ^{vi}^e siècle, les sols de marbre sont bouleversés en profondeur et, une fois encore, les fondations anciennes de l'église sont coupées horizontalement. Le nouveau plan est moins précisément tracé, avec des murs souvent en biais. Le comblement de ces salles est donc constitué d'un matériel du ^{vi}^e siècle mais aussi des restes de la destruction de l'église antérieure, incluant de beaux éléments de marbre et une croix en bronze (fig. 4).

Derrière la série de caves, un sondage effectué dans le déambulatoire nord de l'église a mis au jour les restes d'une salle légèrement décentrée, appartenant elle aussi à la *villa*. Il existait donc un deuxième corps de bâtiment en arrière des caves. Une installation hydraulique caractérise cette pièce sous la forme d'un canal s'écoulant vers le nord (fig. 6). Son sol était à l'origine recouvert par un tapis de mosaïques, très mal conservé. Un décor d'entrelacs, que l'on peut dater entre le ⁱⁱⁱ^e et le ^v^e siècle, a pu être reconnu. Le pavement, usé par une très longue occupation, a fait l'objet de restaurations à l'aide de briques. L'existence de cette salle paraît très ancienne puisque, sur le côté, nous avons repéré en coupe un sol de mosaïques plus ancien, lui-même installé sur un aménagement antérieur.



4-6. Farama

4 (à gauche, en haut). Croix en bronze du V^e-VI^e siècle

5 (à gauche, au centre et en bas). Lampes à huile décorées de masques

6 (à droite). La salle nord du Bas-Empire recoupée par les fondations de l'abside de l'église



Cet ensemble architectural, probablement associé à la *pars urbana*, s'ouvrait sur une aire de service dont les installations hydrauliques marquent le centre. Un effort important est consenti pour créer un énorme château d'eau alimenté par une *saqieh* de très grande hauteur. Celle-ci devait être en relation avec une seconde remontée d'eau, si l'on en juge par l'altitude basse de la plaine environnante où coulait l'un des bras de la branche pélu-siaque du Nil.

La fouille stratigraphique des caves a permis d'inventorier une quantité étonnante de monnaies. Ce sont ainsi plusieurs centaines de pièces en bronze qui ont pu être étudiées après une difficile restauration. Elles fournissent des datations débutant au I^{er} siècle av. J.-C. et se terminant vers 380-390 avec des monnaies de Valentinien II et Théodose I^{er}; les pièces constantiniennes sont les mieux représentées. Ce cadre chronologique et les données issues de l'analyse du matériel céramique incitent à dater cet établissement du Bas-Empire de l'époque tétrarchique. Cependant, la ruelle longeant les caves se transforme en décharge au cours de la première moitié du IV^e siècle déjà, comme le démontre la céramique récoltée, tout à fait caractéristique de cette époque. Une grande quantité d'ossements d'animaux, de cendres, de lampes à huile décorées (fig. 5) et d'amphores a été jetée là alors même que l'on continuait à emprunter le passage. La clôture de briques cuites a fini par basculer sous le poids de ces déchets.



L'oratoire

Le petit bâtiment partiellement dégagé au cours de la dernière saison⁴ a été fouillé en profondeur après des relevés stratigraphiques complémentaires (fig. 7). Nous avons noté que les maçonneries appartenaient à un chantier distinct des caves voisines et qu'un plancher avait été établi pour ce nouvel état. Les angles extérieurs nord du bâtiment ont été démantelés lors de la création des fondations du déambulatoire de l'abside de l'église. Les motifs du riche décor pictural sont un argument fort pour associer ce bâtiment à une petite communauté chrétienne. Une stratigraphie de trois mètres de hauteur avec trente-trois unités (US) a apporté d'utiles précisions chronologiques. Relevons que les mêmes monnaies étaient distribuées dans presque toutes les couches ; l'oratoire se situe très certainement à la fin du IV^e siècle puisque les monnaies de Valentinien II sont attestées alors que les petits bronzes postérieurs, si fréquents sur le site, n'ont pas été retrouvés à cet emplacement.

Nous avons donc l'impression, confirmée par l'étude des céramiques, que le chantier de l'église intervient peu après, au début du V^e siècle. Ce qui permet de proposer une datation de l'édifice tétraconque entre 415 et 425, au début de l'épiscopat d'Eusèbe, dont le monument trop ostentatoire provoqua l'ire d'Isidore de Péluse. La mort de ce dernier, vers 435, fournit le *terminus ante quem* du chantier.

4. BONNET *et alii* 2007, pp. 250-252



8. Farama | L'église tétraconque et les bâtiments à l'est

L'église tétraconque

L'intervention menée derrière l'abside principale de l'église a permis d'observer que celle-ci présentait cinq pans à l'extérieur alors qu'elle était circulaire à l'intérieur. En Europe, ce type de chevet polygonal apparaît dès la fin du IV^e siècle, comme nous avons pu le constater à Genève⁵, Aoste en Italie⁶ ou Lyon⁷, pour n'en rester qu'à ces quelques exemples. Il faudra vérifier à Farama si toutes les absides du premier état sont de ce type. Plusieurs fondations profondes sont antérieures à l'abside étudiée et l'on peut imaginer que la *villa* du Bas-Empire occupait aussi la terrasse orientale au sud des thermes. Les murs, de plus d'un mètre d'épaisseur, restituent des bâtiments et des installations de bonnes proportions (fig. 1 et 8).

5. BONNET 2006, pp. 111-113, fig. 55,2;
BONNET 2002, p. 144, fig. 3

6. BONNET 1981

7. REYNAUD 1998

L'étude des chaînages associés aux fondations des colonnes de l'église s'avère d'une grande complexité car les procédés de construction ont évolué au cours des temps. Il paraît certain que la première construction reposait sur des piliers maçonnés d'environ un mètre de côté, chaînés par des massifs de briques cuites liées à de la terre argileuse (fig. 3). L'espacement était de deux mètres cinquante. Ces piliers de fondation



supportaient une base de pierre faite de plusieurs blocs de calcaire. Cette base, d'une surface de septante-cinq centimètres par soixante-trois centimètres, n'était pas visible. L'entrecolonnement était ainsi peu développé, d'environ trois mètres de large. Nous pouvons situer les bases des douze supports des deux colonnades nord-sud qui définissent une nef centrale d'une largeur de douze mètres cinquante. Rappelons que la grande église de Tell el-Makhzan, il est vrai un peu plus tardive, possédait une nef centrale de plus de treize mètres⁸. Les colonnades est-ouest n'ont pas encore été retrouvées en fondations.

C'est au VI^e siècle, lors de l'édification de la troisième église, qu'un nouveau système de couverture nécessite la création de bases et de chaînages supplémentaires dans les quatre angles du bâtiment. Les fondations précédentes sont complètement reprises en profondeur et seuls quelques piliers maçonnés sont intégrés aux nouveaux massifs constitués par d'énormes blocs de calcaire fin (fig. 3). La qualité de la pierre a incité au pillage systématique à des fins de récupération. C'est donc par une vision en négatif que nous pouvons fixer la position des supports. Les dégagements devront toutefois être élargis si l'on veut mieux comprendre l'organisation générale et le couvrement de la croisée. La profondeur des chaînages de briques cuites donne une idée de l'effort consenti au VI^e siècle pour soutenir la nouvelle couverture, sans doute exceptionnelle tant par son poids que par sa hauteur.

Les traces de ce chantier ambitieux se retrouvent dans les niveaux inférieurs souvent perturbés. Ainsi la récolte de centaines de fragments de marbre importé a permis de restituer en partie la splendeur de l'église d'Eusèbe, dont les pavements ou les barrières liturgiques, voire un reliquaire décoré d'une croix (fig. 9), ont été détruits à l'occasion des travaux du VI^e siècle. Isidore de Péluse qui, un siècle plus tôt, fait état des marbres somptueux du monument, n'exagérerait pas si l'on en juge par les fragments de plats circulaires ou de tables, les éléments de corniche ou les incrustations géométriques multicolores des sols en *opus sectile*. Ce matériel ne semble pas avoir été réemployé dans la nouvelle église, dont les techniques de construction se caractérisent par un large emploi de chaînages en bois. Notons la découverte d'un beau chapiteau importé du V^e siècle, qui avait

8. BONNET *et alii* 2005, pp. 281-291

servi à étayer un poteau d'échafaudage. Nous avons déjà observé de telles réutilisations à Tell el-Makhzan, dans l'église méridionale⁹.

Les bâtiments associés à l'église

L'analyse des vestiges situés à l'est de l'église a montré que la communauté des ecclésiastiques disposait aux ^v^e et ^{vi}^e siècles d'un vaste complexe architectural. Un bâtiment de plan carré, mesurant un peu plus de onze mètres soixante de côté, était établi en contre-bas de l'édifice de culte. Il était séparé de celui-ci par un couloir pavé qui le contournait. Quatre pièces de trois mètres cinquante par deux mètres soixante sont conservées au sud. On y accédait par une cour centrale allongée qui desservait également deux grandes salles situées au nord. Un vestibule à l'est complète ce plan qui est modifié au ^{vi}^e siècle par l'ajout d'une entrée étroite au nord-ouest et d'une salle importante au sud-ouest.

Du côté méridional, le couloir pavé donnait sur un second ensemble au travers d'une porte étroite (soixante centimètres), précédée de marches. Il existait peut-être une seconde porte, plus proche de l'abside, ce qui expliquerait en partie le plan irrégulier de la pièce blanchie, adossée contre l'abside. Cette pièce s'ouvrait au sud sur un espace quadrangulaire par une porte (septante centimètres de large). Cet espace pouvait ainsi être rejoint par deux passages parallèles. Les murs qui le cloisonnaient sont de dimensions importantes avec plus d'un mètre d'épaisseur ; l'élévation conservée est également impressionnante. Le bâtiment, qui réutilise sans doute partiellement des fondations antérieures, se distingue par ces circulations car une porte sud, de septante centimètres de large, autorisait encore un autre circuit, avec un éventuel arrêt derrière l'axe central de l'abside, souligné par deux pilastres. La fouille du sous-sol a mis au jour des couches complètement bouleversées ainsi qu'un beau fût de colonne en brèche. La fondation arasée du mur précédent a également été observée.

On ne peut que regretter les destructions successives subies par cet ensemble jusqu'aux temps modernes car le matériel inventorié laisse supposer que, d'une part, la salle quadrangulaire adossée au pan central de l'abside était richement décorée, comme en témoignent des fragments d'un pavement de mosaïques et d'un linteau en marbre sculpté d'une frise d'oves encadrant une croix. D'autre part, des centaines d'éclats de verre appartenant à des lampes à huile ainsi que des lampes en terre cuite pourraient restituer le passage de fidèles devant la tombe d'un grand personnage. Trois ossements d'un bras humain ne sauraient cependant suffire à confirmer cette hypothèse, quand bien même la disposition générale rappelle des exemples connus. D'autres aménagements au sud pourraient apporter des informations complémentaires.

L'atrium

Au nord-est de l'église, les destructions liées aux derniers conflits armés de cette région ont quasi démantelé l'angle du bâtiment. Près de la porte principale sont apparues les pauvres traces d'un sol de mortier de tuileau recouvert de couches de mortier blanc. Un caveau funéraire carré, dont la voûte est encore en place, a été creusé dans ce sol, vraisemblablement au ^{vi}^e siècle. Il pourrait marquer l'emplacement d'une galerie qui longeait la façade de l'église et se retournait vers le nord. Celle-ci est établie lors du chantier de la première église et doit sans doute être mise en relation avec un dallage dégagé il y

9. BONNET *et alii* 2005 ; BONNET/ABD EL-SAMIE 2004, pp. 23-24

a plusieurs années à une vingtaine de mètres de là. Cette galerie pourrait bien appartenir à un atrium s'étendant devant l'entrée de l'église en direction de l'axe menant à la forteresse de Péluse. [cb]

Les monnaies et la chronologie

En à peine trente jours de fouilles l'intérieur des pièces 10, 11 et 12, situées sous les niveaux de construction de l'église tétraconque, a livré cinq cent soixante-cinq monnaies reconnues et inventoriées. La plupart étaient, comme on peut s'en douter, extrêmement dégradées. En dépit des deux handicaps que constituaient l'abondance et le mauvais état de conservation des pièces, nous avons choisi d'en nettoyer le plus grand nombre possible, selon la méthode suivante.

Nous avons d'abord, dans chaque contexte de découverte (US et jour de fouilles), classé les monnaies selon les trois modules courants en usage pour le monnayage romain du IV^e siècle, à savoir :

- Æs 4 : entre 12 et 14 mm ;
- Æs 3 : entre 15 et 18 mm ;
- Æs 2 : entre 19 et 21 mm, et au-delà.

Nous avons ensuite restauré les plus solides d'entre elles, de manière à pouvoir appliquer aux monnaies déclarées non nettoyables les pourcentages obtenus grâce aux exemplaires nettoyés.

En effet, le classement en trois groupes d'Æs ne préjugait en rien de l'identité « tardive » des monnaies, un Æs 2 pouvant s'avérer être, après nettoyage, une monnaie ptolémaïque, ou un petit Æs 4 un chalque (environ 10 mm) ou un dichalque (environ 15 mm) du Haut-Empire. Ces cas s'étant effectivement produits, on comprend l'intérêt qu'il y avait à nettoyer le plus grand nombre de monnaies possible : plus en effet le nombre serait grand, plus on pourrait établir une statistique fiable (ou à peu près fiable...) à l'intérieur des trois modules en question.

Évidemment, on ne saurait être assuré de la stricte représentativité du lot des monnaies nettoyées. L'idéal aurait été de tout nettoyer, idéal parfaitement irréalisable pour trois raisons au moins : le manque de temps, la faible disponibilité du personnel de restauration (même bénévole...) qui ne peut se permettre de passer des heures sur des « pastilles » de bronze corrodé, et surtout l'état désespéré de beaucoup des exemplaires, état que seule pourrait sauver une méticuleuse restauration qu'ils ne méritent assurément pas. Bien au contraire, croyons-nous, le nettoyage de presque cinquante des « pièces » microscopiques et rebutantes classées Æs 4 constitue un tour de force qu'il faut porter au crédit de notre collaborateur bédouin, le précieux « Nouche ». Nous ne croyons pas qu'un semblable travail ait été souvent sinon réalisé, du moins publié. Cela tient moins, bien sûr, à une improbable mauvaise volonté des autres fouilleurs qu'à l'extrême richesse du site de Farama en matériel numismatique. Faute donc de disposer d'autres statistiques, nous avons choisi d'élaborer la nôtre à partir de notre quota de monnaies nettoyées, quitte à modifier au cours des années qui viennent ce qui reste une hypothèse de travail, mais constitue aussi une conclusion historique, même provisoire.

Le bilan est donc le suivant :

- 565 monnaies découvertes ;
- 462 monnaies déclarées non nettoyables, soit 82 % du total ;
- 103 monnaies nettoyées et identifiées, soit 18 % du total.

	Non nettoyables	%	Nettoyées	%
Æs 4	274	59,3 %	42	40,8 %
Æs 3	182	39,4 %	47	45,6 %
Æs 2 et plus	6	1,3 %	14	13,6 %
TOTAL	462	100 %	103	100 %

En proportion, nous avons nettoyé plus d'Æs 2 (70 %) et d'Æs 3 (20 %) que d'Æs 4 (13 %), ce qui tient évidemment à la meilleure conservation des gros modules, mais peut légèrement fausser les statistiques concernant les petits. Toutefois, le nombre de quarante-deux exemplaires d'Æs 4 nettoyés paraît suffisant pour offrir une première approche de leur identité.

Le nettoyage de ces quarante-deux monnaies de module inférieur à 15 mm a fourni la répartition suivante :

- 27 Æs 4 de la fin du iv^e siècle ;
- 12 petits modules du Haut-Empire ;
- 1 petit bronze d'Alexandre Jannée (i^{er} siècle av. J.-C.) ;
- 2 islamiques.

Si l'on se fonde sur cet échantillon, on voit que deux monnaies sur trois sont effectivement des Æs 4 du Bas-Empire, mais qu'un tiers des monnaies de petit module relève du monnayage « ancien », antérieur au Bas-Empire. Selon ce quota, dans les deux cent septante-quatre Æs 4 déclarés non nettoyables, il faudrait tabler sur environ nonante monnaies du Haut-Empire et cent quatre-vingts de l'époque « valentinienne ».

Le nettoyage des quarante-sept monnaies de module compris entre 15 mm et 18 mm a fourni la répartition suivante :

- 1 monnaie « valentinienne » ;
- 39 monnaies « constantiniennes » (dont une refrappée à l'époque islamique) ;
- 2 juives (i^{er} siècle ap. J.-C.) ;
- 5 ptolémaïques.

Soit environ 85 % de constantiniennes et 15 % de plus anciennes, que l'on arrondira à 90 % contre 10 %.

Le nettoyage des quatorze monnaies de module égal ou supérieur à 19 mm a fourni la répartition suivante :

- 7 « constantiniennes » ;
- 6 tétradrachmes pré-réforme de 296 ;
- 1 grand bronze ptolémaïque.

Soit presque exclusivement des monnaies tétrarchiques et constantiniennes.

DATATION	Nombre d'exemplaires	Pourcentage
Islamiques	2	2 %
« Valentiniennes »	28	27,2 %
« Constantinienes »	46	44,7 %
Pré-réforme de 296	6	5,9 %
Haut-Empire (y compris juives)	14	13,6 %
Ptolémaïques (y compris Jannée)	7	6,8 %
TOTAL	103	~ 100 %

	Monnaies nettoyées (nombre)	Monnaies nettoyées (pourcentage)	Monnaies non nettoyées (nombre possible)	Monnaies non nettoyées (pourcentage)	TOTAL	TOTAL
Fin du IV ^e siècle ap. J.-C.	28	~ 27,2 %	~ 180 (2/3 des 274 Æs 4)	~ 39,1 %	~ 208	36,9 %
Fin du III ^e et IV ^e siècle ap. J.-C.	52	~ 50,5 %	~ 180 (90 % des 182 Æs 3 + les Æs 2)	~ 39,1 %	~ 232	41,2 %
Ptolémaïques et Haut-Empire	21	~ 20,4 %	~ 100 (1/3 des 274 Æs 4 + 10 % des 182 Æs 3)	~ 21,7 %	~ 121	21,5 %
(Islamiques)	2	/	/	/	2	0,4 %

Comme on le voit (colonnes 1 et 2), si l'on ne se fonde que sur les monnaies nettoyées, les « constantiniennes » sont nettement majoritaires. Mais cela peut provenir de la plus grande proportion de gros modules nettoyés que de petits. Il faut donc corriger le résultat en intégrant les monnaies non nettoyées, selon les probabilités obtenues (colonnes 3 et 4). Dans ce cas, on arrive à un équilibre entre les monnaies du début/milieu et celles de la fin du IV^e siècle. Le cumul des deux statistiques reste légèrement favorable aux constantiniennes (colonnes 5 et 6). Mais on n'oubliera pas non plus la forte proportion des monnaies plus anciennes, autour d'une sur cinq, ce qui contribue à « tirer » la chronologie vers le haut.

La question principale qui se pose en effet à nous est de déterminer la tranche chronologique couverte par la circulation des « Æs 4 valentiniens ». On sait que leur frappe commence en 378 et se multiplie jusqu'en 392. Les pièces circulent ensuite au-delà de cette date, mais, dans le contexte qui est le nôtre, jusqu'à quand ? Le fait qu'elles ne soient pas majoritaires (alors qu'on sait qu'elles furent frappées en abondance), ajouté à la constatation que le contexte numismatique, avec ses exemplaires ptolemaïques et du Haut-Empire, oriente la chronologie vers le haut, nous amène à conclure qu'on ne peut pas étendre leur circulation au-delà d'une cinquantaine d'années après 378, jusqu'à leur scellement sous l'église tétraconque. En effet, la proportion, à l'intérieur des monnaies datées de la fin du III^e et du IV^e siècle, des tétrarchiques (6) et des constantiniennes (46) montre que près de 90 % des Æs 2 et des Æs 3 datent du demi-siècle qui va de 325 à 375. Si l'on étend ce pourcentage aux deux cent trente-deux Æs 2 et Æs 3 concernés, soit environ deux cents pièces, on arrive à peu près au nombre présumé des deux cent huit valentiniennes. Au même rythme de circulation, ces dernières couvriraient donc les

cinquante ans qui vont de 375 à 425 environ. Cette fourchette pourrait même être réduite, selon nous, à quarante ans, soit de 375 à 415, puisqu'il est normal de tabler sur une plus grande densité des monnaies récentes (plus d'exemplaires conservés sur un laps de temps plus court) par rapport aux anciennes.

Autrement dit, il nous semble impossible que le nombre des monnaies de la fin du IV^e siècle découvertes sous l'église tétraconque puisse autoriser à étendre leur période de circulation au-delà de 415 ou, à la rigueur, de 425 au plus tard, et nous concluons que cette date de 425 ap. J.-C. fournit le *terminus ante quem* de l'église tétraconque : il nous semble improbable que l'église ait pu être bâtie après cette date, rien n'empêchant même qu'elle ait commencé de l'être un peu auparavant, dès la deuxième décennie du V^e siècle.

Cette date de 415/425 environ pour la construction de l'église amène à poser le problème d'une autre datation, celle de l'oratoire situé sous l'abside nord du monument. On sait que cet oratoire, aménagé dans la pièce 10 de la *villa suburbana* antérieure à l'église, ne fut pas abattu lors de la construction mais en partie préservé dans le cadre d'une « relation étroite entre ce bâtiment privilégié et l'église en devenir¹⁰ ». Le contexte des premières trouvailles laissait penser que « c'est vers le milieu du IV^e siècle que le bâtiment fut doté de cette petite salle exceptionnelle¹¹ ». En 2008, l'étude fine du matériel numismatique mis au jour dans les strates situées au-dessous du plancher de l'oratoire a permis de comptabiliser soixante-trois *Æs* 4 pour cent dix *Æs* 3 et *Æs* 2. Sachant qu'une partie au moins (un tiers ?) des *Æs* 4 ne date probablement pas du Bas mais du Haut-Empire, on remarque que la proportion de monnaies de la fin du IV^e siècle y est moindre que dans les pièces voisines, environ de 25 à 30 % au maximum, au lieu des 37 % de la règle générale. Cette différence s'accorde parfaitement avec le contexte d'aménagement de l'oratoire, antérieur de plusieurs années à la construction de l'église. Toutefois, la présence assurée, au sein des *Æs* 4 nettoyés, d'au moins quatre monnaies bien datées de 383-392¹², interdit désormais de faire remonter cet aménagement au-delà de 383 au plus tôt. Cela ne laisse donc qu'une durée d'occupation de vingt à quarante ans pour l'oratoire, avant qu'il ne soit intégré dans le plan de construction de l'église, vers 415/425. Loin d'être gênante, cette nouvelle datation explique mieux, selon nous, l'insertion de ce premier oratoire chrétien dans le projet ecclésial ultérieur. Atypique s'il avait été aménagé dès l'époque constantinienne, il se justifie bien mieux dans l'ambiance du christianisme triomphant qui est celle du règne de Théodose I^{er}, marqué, comme on le sait, par l'édit officialisant la condamnation du paganisme, le 24 février 391.

Chronologie possible

Environ 390	aménagement de l'oratoire (monnaies)
24 février 391	édit de Théodose I ^{er} prohibant les sacrifices païens
399	au synode d'Alexandrie, Ammônios est évêque de Péluse
404	au concile du Chêne, Ammônios est évêque de Péluse
413	début de l'épiscopat d'Eusèbe
415/425	début de la construction de l'église tétraconque (monnaies)
431	au concile d'Éphèse, Eusèbe est évêque de Péluse
435/440	mort d'Isidore de Péluse
450	mort d'Eusèbe

10. BONNET *et alii* 2007, p. 251

11. BONNET *et alii* 2007, p. 251

12. Voir catalogue ci-après, n^{os} 1, 2-15 (1 ex.), et 17-26 (2 ex.)

Dès nos premiers comptes rendus¹³, nous avons proposé d'identifier l'église tétraconque de Farama avec celle dont saint Isidore reproche violemment la construction à l'évêque de Péluse, Eusèbe. Cette hypothèse a été récemment contestée dans un ouvrage consacré aux « établissements épiscopaux de l'Antiquité tardive en Égypte¹⁴ ». Il y est fait remarquer que l'église épiscopale d'Eusèbe devait se trouver *intra muros*, ce qui n'est pas le cas de l'église tétraconque, située hors-les-murs, et que l'étude archéologique ne permettait pas en soi d'identifier le monument. Or ces deux objections ne sont pas aussi solides qu'il y paraît.

Rien n'indique tout d'abord que l'église bâtie par Eusèbe et dénoncée par Isidore fût effectivement son église épiscopale, ce que nous appellerions sa cathédrale. Isidore n'emploie en effet jamais à son propos le mot d'*ekklēsia* mais celui, beaucoup plus rare, d'*ekklēsiasterion*, « salle de réunion ». Il s'agit là d'un archaïsme fort intéressant. Le but d'Isidore est, bien évidemment et très banalement, d'opposer l'« Église » et l'« église », soit l'assemblée des croyants au bâtiment qui les abrite. Or, en nommant *ekklēsiasterion* l'édifice en question, il fait certes toujours le jeu de mots attendu, mais de manière beaucoup moins nette que s'il avait opposé l'*Ekklēsia* des fidèles à l'*ekklēsia* de l'évêque. Loin d'accentuer l'effet, son archaïsme le dilue. Si donc, selon nous, Isidore emploie le terme d'*ekklēsiasterion*, c'est que tel était bien le nom qui convenait : le projet d'Eusèbe n'était pas de se construire une cathédrale mais d'offrir aux Pélusiotes un hall commun d'assemblée, certes chrétien mais encore immergé dans la grande tradition édilitaire gréco-romaine. Tout l'abondant dossier « anti-eusébien » de la correspondance d'Isidore est en effet beaucoup moins destiné à stigmatiser en Eusèbe un autocrate adepte du « culte de la personnalité » qu'un « chef de bande » entouré d'individus que certaines de leurs pratiques comme l'homosexualité (« Sodome »), le banquet (« ivrognerie ») ou la finance (« cupidité ») placent indiscutablement dans la grande tradition de l'hellénisme des notables municipaux.

L'église tétraconque est bâtie sur un plan délibérément hypostyle, à l'emplacement (ou non loin) de l'ancien gymnase du Haut-Empire, c'est-à-dire non seulement sur le lieu par excellence de la transmission des valeurs de l'hellénisme, mais aussi là où se tenaient habituellement les assemblées (*ekklēsiai*) municipales. Elle a donc plus d'un titre à faire valoir pour mériter le titre d'*ekklēsiasterion*.

Cela suffit-il pour autant à y reconnaître l'œuvre d'Eusèbe ? Non, diront ceux qui pensent que l'archéologie ne peut offrir les moyens d'identifier les auteurs des monuments. Mais c'est faire peu de cas du contexte de datation, obtenu tant par l'examen du bâti que par l'étude de l'abondant matériel céramique et numismatique découvert sous les niveaux de construction de l'église, tous éléments qui nous conduisent à placer avant 415/425 l'édification du bâtiment. Or, cette date correspond bel et bien au début de l'épiscopat d'Eusèbe car il est évidemment exclu d'imputer ce monument grandiose à son prédécesseur, le « saint » Ammônios, mort vers 413, et dont Isidore vante abondamment la pieuse modestie. On n'échappe donc pas à la conclusion que l'église tétraconque, bâtie avant 415/425, l'a été quand Eusèbe était évêque de Péluse et du vivant de saint Isidore. Or, durant ces années, il n'y a qu'un seul édifice somptuaire dont Isidore dénonce la construction, il s'agit de l'*ekklēsiasterion*. Si ce mot d'Isidore désigne une autre église que la nôtre, par exemple une cathédrale ou tout autre monument non encore découvert sur le site de Tell el-Farama, cela signifie qu'il y eut (au moins) deux bâtiments grandioses

13. BONNET *et alii* 2006, pp. 377-378

14. SEELIGER/KRUMEICH 2007, pp. 92-97

construits durant l'épiscopat d'Eusèbe, l'*ekklèsiasterion* et l'église tétraconque, et qu'Isidore choisit de ne critiquer que le premier des deux. L'église tétraconque, tout aussi pleine de marbres et de colonnes que l'*ekklèsiasterion*, l'aurait laissé indifférent... Même si l'on veut bien laisser cette hypothèse ouverte, on nous accordera qu'il est actuellement beaucoup plus logique et économique d'accorder ensemble toutes les données (une église tétraconque et un *ekklèsiasterion* bâtis sous Eusèbe, mais un seul bâtiment somptuaire attesté par Isidore) et de conclure que l'église tétraconque de Tell el-Farama n'est autre que l'*ekklèsiasterion* d'Eusèbe. [jycm]

Pour ne pas nous répéter, nous avons choisi de présenter un exemplaire de chacun des principaux types monétaires découverts, en regroupant ensuite, mais sans les décrire, les autres monnaies du même type. Évidemment, cela ne signifie pas que les pièces étaient toutes identiques, puisqu'elles différaient bien sûr par l'atelier, l'officine et le coin. Quand des identifications précises étaient possibles, ce qui n'était pas toujours le cas, en particulier du fait de la perte des exergues, la description en a été archivée dans le catalogue de fouilles. Nous avons aussi choisi de ne pas décrire en détail des pièces reconnaissables dans leurs grands traits (modules, technique de frappe, éléments iconographiques notables...) comme les ptolémaïques, les «révolte juive» ou les tétrarchiques, souvent trop abimées pour être utilement présentées.

1. Æs 4 de Valentinien II

Avers D N VALENTINIANVS P F AVG | Buste diadémé de perles, drapé, cuirassé, à droite
 Revers SALVS REI – PVBLICAE | *Victoria* s'avançant à gauche, trophée sur l'épaule, tirant un captif
 Marque d'atelier perdue
 Ø 13 mm, 0,8 g | Oratoire pièce 10, US 130 (sachet 10/04/2008) | 388-392
 Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 2898 (MATTINGLY/SYDENHAM/PEARCE 1951, Alexandrie 20)

2-15. Quatorze exemplaires comme le précédent (dont un provenant de l'oratoire pièce 10)

16. Æs 4 de Théodose I^{er}

Avers D N THEODO-SIVS P F AVG | Buste diadémé de perles, drapé, cuirassé, à droite
 Revers Légende VOT / X / MVLT / XX dans une couronne
 Marque d'atelier apparemment ALEA
 Ø 13 mm, 0,7 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 383-392
 Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 2890 (MATTINGLY/SYDENHAM/PEARCE 1951, Alexandrie 19)

17-26. Dix exemplaires comme le précédent (dont deux provenant de l'oratoire pièce 10)



27. Æs 3 de Valentinien II

Avers D N VALENTINIANVS IVN P F AVG | Buste lauré, drapé, à droite
 Revers CONCOR-DIA AVGGG | *Roma* trônant de face, casquée, tête à gauche, la main droite baissée tenant le globe, la gauche levée tenant une lance
 Marque d'atelier SMAQP
 Ø 17 mm, 1,4 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 378-383
 Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1069 (MATTINGLY/SYDENHAM/PEARCE 1951, Aquilée 32b)

28. **Æs 4** aux motifs de Sarapis et du Nil, dit «monnaie d'Isis»

Avers	DEO SANCT-O SARAPIDI Tête de Sérapis à droite, barbu, coiffé du <i>kalathos</i>
Revers	DEO SANCTO NILO Nil assis à gauche, drapé sur le bas du corps, le bras droit incliné vers le bas levant une palme, le gauche tenant une <i>cornucopia</i> . Dans le champ à gauche, B.
À l'exergue	ALE

Ø 16 mm, 0,9 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | Règne de Julien (?)

Bibliographie : ALFÖLDI 1937 · RADNOTI ALFÖLDI 2000, pl. IX.XI, fig. 24e

Cette monnaie exceptionnelle fera l'objet d'une publication ultérieure à part.

29. **Æs 4** de Constance II

Avers	[D N CON]STAN-TIVS P F AVG Buste diadémé, drapé, cuirassé, à droite
Revers	SPES REI-PVBLICE <i>Virtus</i> casquée, debout à gauche, la main droite baissée tenant le globe, la gauche levée tenant une lance Dans le champ à gauche, ★
Marque d'atelier	SMTSA

Ø 16 mm, 1,4 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 355-361

Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1691 (KENT 1981, Thessalonique 215)

30. **Æs 3** de Constance II

Avers	D N CONSTAN-TIVS P F AVG Buste diadémé, drapé, cuirassé, à droite
Revers	FEL TEMP REPARATIO <i>Virtus</i> casquée, debout à gauche, tenant un bouclier de la main gauche et perçant de sa lance un cavalier tombé à terre. Le cavalier se tourne vers <i>Virtus</i> et lève le bras.
Marque d'atelier	CONSA

Ø 17 mm, 1,8 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 351-361

Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 2039 (KENT 1981, Constantinople 135)

31-49. Dix-neuf exemplaires comme le précédent

50. **Æs 3** de Constance II

Avers	D N CONSTAN-TIVS P F AVG Buste diadémé, drapé, cuirassé, à droite
Revers	FEL TEMP RE-PARATIO <i>Virtus</i> casquée, debout à gauche, tenant un bouclier de la main gauche et perçant de sa lance un cavalier tombé à terre. Le cavalier se tourne vers <i>Virtus</i> et lève le bras.
Marque d'atelier	CONSB

Ø 20 mm, 1,3 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 351-354

Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 2039 (KENT 1981, Constantinople 118)

51-52. Deux exemplaires comme le précédent

53. Un exemplaire comme les précédents, mais refrappé à l'époque islamique

Ø 20 mm, 2,0 g

54. Æs 3 de Constance II Auguste

Avers D N CONSTAN-TIVS P F AVG | Buste diadémé, drapé, cuirassé, à droite
Revers Légende VOTA / XX / MVLT / XXX dans une couronne
Marque d'atelier perdue
Ø 15 mm, 0,8 g | Oratoire pièce 10, US 131 (sachet 11/04/2008) | 347-348
Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1474 (KENT 1981, Alexandrie 33)

55. Æs 3 de Constantin I^{er} (défunt)

Avers DV CONSTANTI-NVS PT AVGG | Tête voilée, à droite
Revers VN MR | Empereur, voilé, debout à droite
Marque d'atelier SMKA
Ø 15 mm, 1,0 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 347-348
Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1304 (KENT 1981, Cyzique 46)

56. Æs 3 de Constance II Auguste

Avers CONSTAN-TIVS AVG | Tête diadémée avec une rosette, à droite
Revers [GLOR]-IA EXERC-ITVS | Un étendard entre deux soldats
Marque d'atelier SMAN
Ø 17 mm, 1,6 g | Oratoire pièce 10, US 130 (sachet 10/04/2008) | 337-341
Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1381 (KENT 1981, Antioche 49)

57-59. Trois exemplaires comme le précédent

60. Æs 3 de Constantin I^{er} Auguste

Avers CONSTANTI-NVS MAX AVG | Buste lauré avec une rosette, cuirassé, à droite
Revers GLOR-IA EXERC-ITVS (très effacé) | Un étendard entre deux soldats
Marque d'atelier CONSA
Ø 17 mm, 1,6 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 335-337
Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1024 (BRUN 1966, Constantinople 137)

61. Æs 3 de Constantin I^{er} Auguste

Avers CONSTANTI-NVS MAX AVG | Buste lauré avec une rosette, cuirassé, à droite
Revers GLOR-IA EXERC-ITVS | Deux étendards entre deux soldats
Marque d'atelier CONS [?]
Ø 18 mm, 1,8 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 330-335
Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1005 (BRUN 1966, Constantinople 59)

62. Æs 3 au nom de la ville de Constantinople

Avers CONSTANTI-[NOPOLIS] | Buste casqué et lauré à gauche, portant l'habit impérial, tenant un sceptre sur l'épaule gauche
 Revers Victoire debout à gauche, le pied droit posé sur une proue, tenant un sceptre oblique et s'appuyant sur un bouclier
 Marque d'atelier illisible
 Ø 18 mm, 1,4 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 330-331
 Bibliographie : VALBELLE/CARREZ-MARATRAY/BONNET 2000, p. 180, n° 62

63. Un exemplaire comme le précédent

64. Follis de Constantin II César

Avers CONSTANTINVS IVN NOB C | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers PROVIDEN-TIAE CAESS | Camp avec deux tourelles, une étoile au-dessus
 Marque d'atelier SMHΓ●
 Ø 20 mm, 1,7 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 326
 Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 877 (BRUN 1966, Héraclée 83)



65. Un exemplaire comme le précédent

66. Follis de Constantin I^{er} Auguste

Avers CONSTAN-TINVS AVG | Tête laurée à droite
 Revers PROVIDEN-TIAE AVGG | Camp avec deux tourelles, une étoile au-dessus
 Marque d'atelier SMKB
 Ø 18 mm, 2,3 g | Oratoire pièce 10 (dans le sachet US 130) | 324-325
 Bibliographie : HILL/CARSON/KENT 1960, 1158 (BRUN 1966, Cyzique 24)



67. Follis de Licinius II César

Avers LICINIVS NOB CAES | Buste lauré, drapé à gauche, tenant un globe surmonté de la *Victoria* de la main droite et la *mappa* de la main gauche
 Revers VIRTVS – EXERCIT | Deux captifs accroupis de part et d'autre d'un étendard sur lequel est écrit VOT / XX. Dans le champ à gauche, chrisme.
 Marque d'atelier ST
 Ø 20 mm, 3,1 g | Pièce 12, US 39 (sachet 10/04/2008 [exemplaire excellentement conservé]) | 319-320
 Bibliographie : BRUN 1966, Ticinum 118

68. Follis de Licinius I^{er} Auguste

Avers IMP LICINIVS P F AVG | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers SOLI INV-I-CTO COMITI | Sol radié, nu, debout à gauche, un pan de chlamyde sur l'épaule gauche, levant la main droite et tenant un globe dans la gauche
 Marque d'atelier PARL
 Ø 20 mm, 2,1 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | 313-315
 Bibliographie : BRUN 1966, Arles 42

69. Follis de Constantin I^{er} Auguste

Avers IMP CONSTANTINVS P F AVG | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers SOLI INV-I-CTO COMITI | Sol radié, nu, debout à gauche, un pan de chlamyde sur l'épaule gauche, levant la main droite et tenant un globe dans la gauche
 Marque d'atelier illisible
 Ø 20 mm, 3,1 g | Oratoire pièce 10, US 130
 Bibliographie : VALBELLE/CARREZ-MARATRAY/BONNET 2000, pp. 172-173, n^{os} 42-46

70. Un exemplaire comme le précédent



71. Follis de Constantin I^{er} Auguste

Avers IMP CONSTAN[TI]NVS P F AVG | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers SPQR OPTIMO PRINCIPI | Une aigle légionnaire entre deux *vexilla*, celui de gauche surmonté par une main, celui de droite par une couronne
 Marque d'atelier R[P]
 Ø 24 mm, 2,5 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | fin 312-313
 Bibliographie : SUTHERLAND 1967, Rome 350 a

N.B. : Ces bronzes frappés à Rome reprennent un motif du monnayage d'or de Constantin antérieur à la bataille du pont Milvius en 312 (voir SUTHERLAND 1967, Trèves 815) et datent donc des lendemains de sa victoire sur Maxence et de sa conquête de Rome.

72. Follis de Licinius I^{er} Auguste

Avers [IMP C LIC] LICIN[NIVS P F AVG] | Tête laurée à droite
 Revers GENIO – AVGUSTI | *Genius* nu debout à gauche, le *modius* sur la tête, un pan de chlamyde sur l'épaule gauche, tenant un globe surmonté d'une *Victoriola* de la main droite, une *cornucopia* de la main gauche. À ses pieds, un aigle à gauche, tenant une couronne dans son bec.
 Marque d'atelier perdue, mais seule Antioche a ainsi le *Genius* à la *Victoriola*, la coupe GENIO – AVGUSTI et l'aigle.
 Ø 18 mm, 1,8 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 311-312 (avant la guerre entre Licinius et Maximin Daïa et la mort de ce dernier en 313)
 Bibliographie : SUTHERLAND 1967, Antioche 162 a

73. Follis de Maximien Auguste

Avers [GAL] MAXIMIANVS P F AVG | Buste lauré à droite
 Revers GENIO A-VGVSTI | *Genius* nu debout à gauche, le *modius* sur la tête, un pan de chlamyde sur l'épaule gauche, tenant une patère (d'où s'écoule du liquide) de la main droite, une *cornucopia* de la main gauche ; normalement, étoile à gauche et lettre d'officine à droite.
 Marque d'atelier ●SM●TS●
 Ø 25 mm, 4,6 g | Oratoire pièce 10, coupe N/S, US 129 | Entre décembre 308 et mai 310
 Bibliographie : SUTHERLAND 1967, Thessalonique 30 a

74. Fraction radiée de Constance I^{er} Auguste

Avers IMP C CONSTANTIVS P F AVG | Buste radié, à droite
 Revers CONCORDIA MILITVM | Empereur recevant le globe des mains de Jupiter

Ø 20 mm, 2,0 g | Oratoire pièce 10, US 130 | 305-306

Bibliographie : VALBELLE/CARREZ-MARATRAY/BONNET 2000, p. 168, n° 33



75. Tétradrachme d'Alexandrie de Maximien, an I

Avers A K MA OYA MMIANOΣ ΣΕΣΕΒ | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers Divinité féminine debout à gauche, vêtue du chitôn et du peplos dont un pan est rabattu sur le bras gauche ; elle lève une palme (?) de la main droite et tient de la gauche une double *cornucopia*. Dans le champ à gauche, LA.

Ø 20 mm, 10,8 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 285/286

La monnaie a été percée pour servir de médaille.

Bibliographie : DATTARI 1901, 5924 · GIESSEN 1983, 3280 variante

N.B. : La légende du droit est évidemment fautive. L'ouvrier monétaire a d'abord frappé son coin de droit mais n'a imprimé que la légende allant « de 6 h à 11 h et de 15 h à 6 h », soit A K MA OYA M----- ΣΕΒ. Il a alors tenté de refrapper la partie manquante dans l'intervalle, mais a décalé sa frappe de deux lettres et réimprimé à la fin ΣΕ devant ΣΕΒ, au détriment, au début, des trois lettres ΑΞΙ du nom de ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΣ. D'où A K MA OYA MMIANOΣ ΣΕΣΕΒ ! Malgré cela, la date est sûre, aucune autre correction n'étant possible pour la légende telle qu'elle se présente.

76. Tétradrachme d'Alexandrie de Dioclétien, an I

Avers A K Γ OYAA ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟC CEB | Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite
 Revers Divinité féminine debout à droite, tenant apparemment un pan de sa robe de la main droite et un bouclier de la gauche. Dans le champ à gauche, L ; à droite, A.

Ø 20 mm, 5,8 g | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/2008) | 284/285

77-80. Quatre tétradrachmes

Date : fin du III^e siècle ap. J.-C.

81-92.

Chalque Haut-Empire ; revers au dromadaire

Chalque Haut-Empire ; revers à l'éléphant

Chalque Haut-Empire ; revers à Zeus Kasios

Chalque Haut-Empire ; revers à la couronne *atef*

Chalque Haut-Empire ; revers à Harpocrate (?)

Chalque Haut-Empire ; revers à la grenade

Chalque Haut-Empire ; revers au nome Diopolite (ΔΙΟΠΟΛΙC), vache à gauche

Chalque Haut-Empire ; revers à la *cornucopia*

Chalque Haut-Empire

Chalque Haut-Empire

Chalque Haut-Empire (?)

Chalque Haut-Empire (?)

93-94. Deux Æs de la révolte juive

Date : 69

95-100. Six monnaies ptolémaïques

101. Monnaie d'Alexandre Jannée

Avers Ancre entourée d'une couronne ; autour, inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

Revers Étoile à huit rayons ; entre les rayons, inscription יחדנות המלך
Ø 13 mm, poids indéfinissable (pièce très dégradée) | Pièce 11, sur sol 8 (sachet 01/04/
2008) | Début du 1^{er} siècle av. J.-C.

Bibliographie : MESHORER 1967, p. 119, n° 8, pl. II

102-103. Deux monnaies islamiques

Ø 15 mm, 3,9 g

Bibliographie

- | | |
|--------------------------------|---|
| ALFÖLDI 1937 | Andreas Alföldi, <i>A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IVth century</i> , Budapest 1937 |
| BONNET 1981 | Charles Bonnet, «L'église cruciforme de Saint-Laurent d'Aoste», dans Domenico Prola, Charles Bonnet (dir. et réd.), <i>La chiesa di S. Lorenzo in Aosta</i> , Rome 1981, pp. 19-46 |
| BONNET 2002 | Charles Bonnet, «Topographie chrétienne et développement urbain», dans Matthias Senn (dir.), <i>Villes et villages, tombes et églises · La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, Actes du colloque tenu à l'Université de Fribourg du 27 ou 29 septembre 2001</i> , <i>Revue suisse d'art et d'archéologie</i> , 59, 3, 2002, pp. 143-152 |
| BONNET 2006 | Charles Bonnet, «Éléments de topographie chrétienne à Genève», <i>Gallia</i> , 63, 2006, pp. 111-115 |
| BONNET/ABD EL-SAMIE 2004 | Charles Bonnet, Mohamed Abd el-Samie, «Les églises de Tell el-Makhzan · La campagne de fouille 2002», <i>Cahiers de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille</i> , 24, 2004, pp. 15-33 |
| BONNET et alii 2005 | Charles Bonnet, Mohamed Abd el-Samie, Fathi Talha, Refaad al-Taher, Mohamed Abd al Hafiz, Nimr Ouda Mohamed, «L'ensemble martyrial de Saint-Épimaque à Tell el-Makhzan (Égypte – Nord-Sinaï)», <i>Genava</i> , n.s., LIII, 2005, pp. 281-291 |
| BONNET et alii 2006 | Charles Bonnet, Jean-Yves Carrez-Maratray, Mohamed Abd el-Samie, Ahmed el-Tabaie (en collaboration avec François Delahaye et Delphine Dixneuf), «L'église tétraconque et les faubourgs romains de Farama à Péluse (Égypte – Nord-Sinaï)», <i>Genava</i> , n.s., LIV, 2006, pp. 371-384 |
| BONNET et alii 2007 | Charles Bonnet, Jean-Yves Carrez-Maratray, Mohamed Abd el-Samie, Ahmed el-Tabaie (en collaboration avec François Delahaye et Delphine Dixneuf), «L'église tétraconque, l'oratoire et les faubourgs romains de Farama à Péluse (Égypte – Nord-Sinaï)», <i>Genava</i> , n.s., LV, 2007, pp. 247-260 |
| BRUUN 1966 | Patrick M. Bruun, <i>The Roman Imperial Coinage</i> , volume VII, <i>Constantine and Licinius · A.D. 313-337</i> , Londres 1966 |
| CARREZ-MARATRAY 2006 | Jean-Yves Carrez-Maratray, «Une inscription grecque · La dédicace du gymnase de Péluse», <i>Genava</i> , n.s., LIV, 2006, pp. 385-389 |
| DATTARI 1901 | Giovanni Dattari, <i>Monete Imperiali Greche · Numi Augg. Alexandrini</i> [...], Le Caire 1901 |
| GEISSEN 1983 | Angelo Geissen, <i>Katalog Alexandrinischer Kaiserermünzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln</i> , volume IV, Opladen 1983 |
| HILL/CARSON/KENT 1960 | Philip V. Hill, Robert A. G. Carson, John Philip C. Kent, <i>Late Roman Bronze Coinage · A.D. 324-498</i> , Londres 1960 |
| KENT 1981 | John Philip C. Kent, <i>The Roman Imperial Coinage</i> , volume VIII, <i>The Family of Constantine I · A.D. 337-364</i> , Londres 1981 |
| MATTINGLY/SYDENHAM/PEARCE 1951 | Harold Mattingly, Edward A. Sydenham, John William Ernest Pearce, <i>The Roman Imperial Coinage</i> , volume IX, <i>Valentinian I – Theodosius I</i> , Londres 1951 |
| MESHORER 1967 | Ya'akov Meshorer, <i>Jewish Coins of the Second Temple Period</i> , Tel-Aviv 1967 |
| RADNOTI ALFÖLDI | Maria Radnoti Alföldi, «La monetazione romana in età tardo-antica (286-476 d. C.)», dans Francesco Panvini Rosati (dir.), <i>La moneta greca e romana</i> , Rome 2000, pp. 143-157 |
| REYNAUD 1998 | Jean-François Reynaud, <i>Lugdunum christianum, Lyon du IV^e au VIII^e siècle · Topographie, nécropoles et édifices religieux, Documents d'archéologie française</i> , 69, Paris 1998 |
| SEELIGER/KRUMEICH 2007 | Hans Reinhard Seeliger, Kirsten Krumeich, <i>Archäologie der antiken Bischofssitze</i> , volume I, <i>Spätantike Bischofssitze Ägyptens, Sprachen und Kulturen des Christlichen Orients</i> , 15, Wiesbaden 2007 |

SUTHERLAND 1967

VALBELLE/CARREZ-MARATRAY/BONNET 2000

Carol Humphrey Vivian Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, volume VI, *From Diocletian's Reform (A. D. 294) to the Death of Maximinus (A.D. 313)*, Londres 1967

Dominique Valbelle, Jean-Yves Carrez-Maratray, avec la collaboration de Charles Bonnet, *Le Camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr*, Paris 2000

Crédits des illustrations

Marion Berti, fig. 1 | Charles Bonnet, fig. 3, 7 | Jean-François Gout, fig. 2, 5, 8 | Jean-Michel Yoyotte, fig. 4, 6, 9

Adresse des auteurs

Charles Bonnet, membre de l'Institut, chemin
du Bornalet 17, CH-1242 Satigny

Jean-Yves Carrez-Maratray, professeur à
l'Université d'Angers, rue Desaix 27, F-75015
Paris

Mohamed Abd el-Samie
Ahmed el-Tabaie
Conseil suprême des Antiquités, Section
pharaonique et Section islamique, Le Caire,
République arabe d'Égypte

François Delahaye, archéologue, Institut
national de recherches archéologiques
préventives, boulevard de l'Europe 4,
F-14540 Bourguébus

Delphine Dixneuf, membre scientifique à
l'Institut français d'archéologie orientale du
Caire, rue al-Cheikh Aly Youssef 37, B. P.
Qasr al-Ayni 11562, 11441 Le Caire, Républi-
que arabe d'Égypte

